



UNION EUROPÉENNE

En partenariat
avec

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Textile, Habillement, Accessoires (THA)



**Appel à Projet
Interentreprise
Sectoriel (PIS)
AP22**

FEVRIER 2026

Trame de l'Appel à projets Interentreprises Sectoriel 22

Secteur Textile Habillement et Accessoires (THA)

I. Contexte de l'appel à projets

Le secteur Textile – Habillement – Accessoires constitue l'un des principaux moteurs de l'économie malgache, contribuant de manière significative à la croissance du PIB. En 2023 et 2024, aux côtés de l'agriculture, du tourisme et des télécommunications, il représente environ 19,4 % du PIB¹, ce qui en fait l'un des secteurs industriels majeurs du pays. Il occupe également une place centrale dans le commerce extérieur, assurant près de 60 % des exportations manufacturières, pour une valeur annuelle estimée à environ 550 millions USD, avec une forte orientation vers le marché américain grâce au régime préférentiel de l'African Growth and Opportunity Act (AGOA).

Selon le Groupement des Entreprises Franches et Partenaires (GEFP) en 2024, l'exportation textile de Madagascar se présente comme suit :

- 26% aux Etats-Unis ;
- 23% en France ;
- 14% en Afrique du Sud ;
- 37% au reste du monde.

En effet, les exportations de produits textiles ont progressé de +10,6 % en volume et +14,1 % en valeur au cours des huit premiers mois de 2025 par rapport à la même période en 2024. Cette hausse est essentiellement attribuable au dynamisme des exportations d'habillement, en hausse de +10,8 % en volume et de +15,2 % en valeur, passant de 40 088,6 tonnes en 2024 à 43 803,8 tonnes en 2025. L'évolution positive des exportations tient notamment à l'accélération des commandes à destination des États-Unis (+14,5 % en volume et +16,6 % en valeur) avant la fin du moratoire sur les droits de douane américains de 47 %, initialement prévu en juillet 2025, ainsi qu'à la croissance de la demande en provenance de l'Afrique du Sud (+16,6 % en volume et +10,9 % en valeur). En revanche, la demande en provenance de certains marchés européens a enregistré un repli, notamment la France (-5,3 % en volume, mais +18,4 % en valeur), le Royaume-Uni (-13,6 % en volume et -29,9 % en valeur)². Ainsi, les exportations issues de la zone franche enregistrent une baisse modérée (notamment en volume) à défaut d'une stabilité indépendamment d'une reconduction ou non de l'AGOA.

En 2025, la branche « Textile » prévoyait enregistrer une légère croissance de +0,4 % et pour 2026, cette branche prévoit une croissance modérée (+1,2%)³ dans l'hypothèse d'une non reconduction de l'AGOA.

Jusqu'en 2025, l'accès préférentiel au marché américain s'appuyait sur l'AGOA.

L'AGOA avait officiellement expiré le 30 septembre 2025, ce qui avait immédiatement porté des tarifs de 15 % (ou plus) sur les exportations autrefois exonérées vers les États-Unis, notamment dans le textile.⁴

En février 2026, le Président américain *Donald Trump* a signé une **extension temporaire de l'AGOA jusqu'au 31 décembre 2026*, avec effet rétroactif à la fin de septembre 2025. Cette prolongation est une mesure législative d'un an, considérée comme une solution provisoire plutôt qu'une réforme structurelle durable.⁵

¹ Rapport pays 2025, Madagascar, Banque Mondiale

² GEFP, 2025

³ LFI 2026

⁴ L'express de Madagascar du 02 octobre 2025

⁵ USTR 04 février 2026 Trump signs extension of Africa duty-free trade program

✦ Le marché du secteur textile

En parallèle, Madagascar bénéficie toujours d'un accès préférentiel au marché de l'Union Européenne via l'initiative *Everything But Arms (EBA)*, qui permet l'entrée sans droits ni quotas pour la plupart des produits manufacturés, y compris le textile. L'Accord de Partenariat Économique (APEi) intérimaire est également un traité commercial favorable pour les pays éligibles. Il a été conclu entre l'Union européenne et certains pays ou régions d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) dont Madagascar. Il vise entre autres à maintenir un cadre légal pour les échanges commerciaux après l'expiration des régimes de préférences précédents. Son objectif principal est de stimuler le développement économique et l'intégration régionale en facilitant l'accès des produits des pays partenaires au marché européen, tout en servant de base à la négociation d'accords globaux et définitifs à plus long terme. En termes de perspective d'évolution, un accord de partenariat économique définitif est attendu d'ici février 2026, élargissant l'APEi au commerce de biens, services, propriété intellectuelle et développement durable.

Le secteur textile bénéficie également des préférences commerciales régionales en Afrique comme la Common Market for Eastern and Southern Africa (COMESA), la Southern African Development Community (SADC) et la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (ZLECAF)

Avec la Zone de Libre Echange Continentale Africaine (ZLECAf), les producteurs textiles peuvent désormais accéder plus facilement à de nouveaux marchés africains (tel que l'Afrique du Sud, le Kenya, le Maroc, etc.) sans ou avec de faibles droits de douane — ce qui réduit les coûts et rend les produits compétitifs dans un marché de ~1,2 milliard de consommateurs. ⁶

Cela ouvre des perspectives d'exportations régionales pour les vêtements produits à Madagascar, au-delà des marchés traditionnels.

Néanmoins, ce secteur a besoin d'un investissement non négligeable en termes de conformité surtout au niveau gouvernance et sociale. Le Pacte Vert de l'UE qui entrera en vigueur en 2027 exige certaines conditionnalités importantes comme la Sécurité au Travail, la gouvernance environnementale et le calcul en émission de Carbon dans la chaîne de production.

Au niveau de la ZLECAf, il est important de signaler que le traité impose une exigence de "double transformation" pour les produits textiles et d'habillement. Concrètement, pour qu'un vêtement puisse bénéficier des préférences tarifaires, il doit être issu d'au moins deux étapes de transformation réalisées sur le continent africain, par exemple :

- Filature puis tissage,
- tissage puis confection,
- ou toute autre combinaison équivalente reconnue par les règles d'origine de la ZLECAf.

Dans le contexte malgache, où le modèle industriel du textile repose historiquement sur l'importation de matières premières et de tissus transformés à l'étranger, cette contrainte constitue un frein structurel à l'accès effectif aux avantages de la ZLECAf. Elle met en évidence la nécessité de développer une intégration verticale locale ou régionale, notamment dans la filature, le tissage et l'ennoblissement, afin de sécuriser l'éligibilité des produits textiles malgaches aux préférences continentales.

✦ Stratégie nationale du textile et de l'habillement

⁶ ZLECAF Ministère industrie et commerce Maroc

Le gouvernement malgache a élaboré une Stratégie Nationale du Textile et de l'Habillement visant à positionner le pays comme un acteur majeur du textile durable, avec un accent sur :

- La création d'un Conseil National du Textile réunissant l'État et le secteur privé pour piloter les réformes sectorielles nécessaires, les politiques publiques, la promotion, la certification et la coordination des actions sectorielles ;
- La mise en œuvre d'actions à court, moyen et long terme pour structurer, professionnaliser et dynamiser la filière textile vers un développement plus durable et compétitif ;
- L'intégration verticale du secteur textile Malagasy.

✦ **L'ouverture aux investissements par la préparation d'une main d'œuvre qualifiée**

Selon le Comité sectoriel du THA, le manque de main d'œuvre qualifiée constitue un facteur de blocage majeur pour les investisseurs qui veulent s'installer localement

▪ **Des compétences spécifiques qui font défaut**

Les tâches exigées dans les usines textiles nécessitent de plus en plus d'habileté et de qualité avec l'adoption de nouveaux procédés dans le filage, la teinture, etc. On s'éloigne petit à petit des gestes mécaniques qui tendent vers une diminution du travail de routine et l'apparition de nouvelles spécialités en lien avec de nouvelles gammes de produits plus spécialisés (textile technique). La mécanisation, la digitalisation et l'exploitation de nouveaux créneaux entraîneront d'autres changements au cours des prochaines années qui pousseront l'industrie du textile Malgache à chercher des compétences spécifiques pour faire face aux besoins du marché international. Les clients sont de plus en plus exigeants notamment en termes de qualité et le respect des normes environnementales. Ces exigences amènent les industries à améliorer continuellement leurs systèmes de production et les procédés de fabrication.

▪ **Les axes de renforcement des compétences :**

Selon le Groupement des Entreprises Franches et Partenaires (GEFP), les besoins en compétences à cibler sont :

✓ **Formation technique et professionnelle**

Le développement de programmes de formations spécialisées dans la couture, le tissage, le design et la finition textile est capital. La machinerie et la maintenance industrielle sont également importantes dans le secteur textile. Des modules sur la qualité, la productivité et le respect des normes internationales, telles que les certifications ISO et environnementales, sont également à considérer afin de préparer les participants à évoluer dans un secteur moderne et compétitif.

✓ **Compétences en gestion et entrepreneuriat**

Les formations en gestion des petites et moyennes entreprises (PME) textiles notamment pour les entreprises qui sont dans la sous-traitance sont plus demandées. Les compétences en marketing, commerce international, exportation, innovation et en design deviennent de plus en plus nécessaires pour tirer pleinement parti des régimes préférentiels comme l'AGOA, l'APE, la SADC etc.

✓ **Digitalisation et nouvelles technologies**

L'intégration d'outils numériques accompagne la production textile, avec l'utilisation de logiciels de conception assistée par ordinateur (CAO) et de solutions de gestion de la chaîne d'approvisionnement. La formation à l'utilisation de plateformes digitales favorise la vente en ligne et l'e-commerce, tandis que le développement des compétences en traçabilité et en certification numérique permet de répondre aux exigences du marché international et de renforcer la compétitivité des entreprises du secteur.

✓ **Normes environnementales et durabilité**

La formation des acteurs du secteur devrait également inclure le procédé de production écologique, tels que la réduction des déchets, le recyclage des fibres et l'utilisation de colorants naturels.

✦ **L'artisanat dans le THA**

L'artisanat emploie plus de quatre millions de personnes⁷ dans tout Madagascar dont au moins la moitié est liée à l'habillement et accessoires. L'artisanat dans le cadre du THA regroupe des petites structures de production (ou ateliers) généralement de type familial et disposant au plus de 10 salariés. Ce sous-secteur Artisanat est porteur d'identité culturelle, de savoir-faire et source de devises. Il constitue ainsi un secteur clé du développement économique et socioculturel du pays.

Dans le cadre de la refondation socioéconomique du pays, un atelier de concertation régionale sur l'artisanat a été organisé par la Direction Régionale du Tourisme et de l'Artisanat Analamanga en Décembre 2025 afin de fédérer l'ensemble des parties prenantes, d'identifier les priorités régionales et de proposer des recommandations pour renforcer la gouvernance, la formation, la production et la commercialisation et la promotion artisanale.

Cet atelier donne l'état des lieux suivants :

- ✓ 2 500 artisans recensés (novembre 2025) sur Analamanga ;
- ✓ 14 filières classées officiellement selon le code de l'artisanat ;
- ✓ 164 métiers répertoriés
- ✓ Valeurs de l'exportation pour Analamanga :
 - 2023 : 32 846 897,96 MGA;
 - 2024 : 35 940 182,70 MGA ;
 - Nov. 2025 : 29 997 131 ,18 MGA.
- ✓ Développement de compétences :
 - 70 référentiels développés sur les 164 métiers ;
 - Environ 30 établissements de formation opérationnel ;
 - Manque de formateurs ;
 - Absence d'une plateforme de gestion régionale de la formation.

La conciliation ouvre des perspectives prometteuses pour un secteur artisanal dynamique et compétitif :

- A court terme : structuration rapide (gouvernance, approvisionnement), réduction des coûts et accès au marché ;
- A Moyen terme : professionnalisation massive, zones franches et mutuelles pour stabilité socio-économique ;
- A Long terme : positionnement international de l'artisanat malagasy (vitrines ambassades, foires), contribution à l'emploi rural, préservation ressources (reboisement) et diversification économique.

Vision partagée : « *Un artisanat formel, innovant et exportateur, générateur de revenus durables pour 1000+ artisans d'ici 2 ans* ».

Le développement de compétences et amélioration des conditions de travail des artisans prend une place importante dans l'orientation stratégique du secteur. Les actions de mise en œuvre suivantes demeurent une priorité pour le secteur artisanat :

⁷ Ministère du Tourisme et de l'Artisanat : rapport de l'atelier concertation régionale sur l'artisanat dans la région Analamanga

- Développement d'un programme de formation de formateur FO1 et FO2 ;
- Développement d'un programme de renforcement des artisans pour chaque filière (ex : Education financière) ;
- Sensibilisation et orientation des artisans à l'accès à la formation ;
- Développement des sessions de Validation des Acquis de l'Expérience pour les métiers des artisans.

Pour appuyer ces initiatives, en matière de formations, le FMFP, avec l'appui de l'AFD, lance le 22^{ème} Appel à Projets Interentreprises Sectoriel cette année 2026.

II. Objectif général de l'appel à projets THA

Le présent appel à projets vise à soutenir les opérateurs et entreprises du THA au développement du secteur et activités économiques tournées vers le marché intérieur et extérieur, de détendre le marché du travail sur des métiers/compétences spécifiques et de soutenir l'innovation ainsi que le développement/l'investissement privé dans le secteur, en tenant compte de tous les éléments d'analyse sectorielle développés ci-dessus.

III. Les Orientations prioritaires pour le secteur formel

Les orientations prioritaires dans le cadre du développement des compétences dans le secteur THA sont :

- La réponse du projet par rapport aux objectifs sectoriels ;
- Le territoire dans lequel est mis en œuvre le projet ;
- Les effets et impacts visés pour endiguer les problèmes structurels du secteur ;
- Les sous-secteurs et filières concernés par cet appel à projets ;
- Les métiers ciblés appartenant aux sous-secteurs et filières suscités pour détendre le marché du travail et anticiper les besoins à venir ;
- Les qualifications et compétences ciblées pour répondre aux besoins urgents ou à venir des entreprises ;
- La typologie des bénéficiaires ciblés avec les indicateurs sexo-spécifiques ;
- Et les dispositifs de formation préconisés pour peser sur l'efficacité des réponses aux problèmes de compétences dans le secteur.

i. Les objectifs sectoriels pour l'appel à projets :

- La constitution d'un vivier de compétences sur des spécialités et métiers en tension ; les technologies, digitalisation liée à l'industrie textile (Gerber, etc.) ;
- La Promotion des compétences sociales dans les relations de travail au sein des industries du textile ;
- Le Développement de toutes les qualifications liées à l'automatisme industriel et au Machinisme industriel en confection, tissu et habillement. ;
- La promotion des spécialités malgaches (broderie, vannerie) et des techniques de tissage à base de fibres naturelles ;
- Le Renforcement des capacités du personnel en charge du Supply Chain Management (approvisionnement, livraison, stockage, information, transactions financières...) ;
- Développer les compétences techniques et professionnelles dans la fabrication des accessoires de l'habillement incluant l'artisanat ainsi que les métiers émergents. ;
- Soutenir le développement des produits innovants pouvant améliorer la compétitivité du THA sur les marchés locaux ou internationaux ;
- Promouvoir la consommation locale des produits THA en développant les compétences de vente et de commercialisation, le marketing des créations locales ou nationales ;

- Promouvoir un comportement écoresponsable à travers l'utilisation de l'énergie alternative, le recyclage et le prolongement de la chaîne des valeurs dans le domaine de l'habillement d'occasion combinée avec la mise en valeur de la production locale ;
- Développer les compétences en matière de qualité, normes et sécurité pour les unités de production artisanales et industrielles.

ii. Les zones prioritaires

L'ensemble du territoire est visé par cet appel mais les projets ciblant les zones à fort potentiel dans le secteur textile, habillement et accessoires seront priorisées et disposent d'un avantage comparatif important dans l'évaluation :

- Zones industrielles textiles existantes et en développement ;
- Les pôles à fort potentiel de main-d'œuvre et d'implantation industrielle ;
- Les régions disposant d'infrastructures logistiques et d'accès aux marchés ;
- Les sites de concentration des industries, des unités de production du THA .

iii. En termes des effets et impacts visés

Le projet, à travers le renforcement du capital humain, doit apporter des réponses directes et indirectes, des effets immédiats ou des impacts sur des acteurs ou dispositifs structurels⁸ du secteur THA au niveau national, régional ou local.

A ce titre, le projet pourra avoir comme finalité :

- La détente du marché du travail en constituant un vivier de compétences et de personnes qualifiées dans le textile industriel ;
- L'amélioration des conditions de travail et le bien être des ouvriers ainsi que du personnel des industries du textile avec la mise en conformité sociale des entreprises ;
- L'attractivité effective sur les métiers du THA, des jeunes intégrant le marché du travail ;
- La constitution de dispositifs durables de formation continue sur les métiers du THA ;
- L'installation à Madagascar des investisseurs internationaux en processus de délocalisation dans la région ;
- La diffusion/émergence du secteur sur le territoire en créant des emplois formels pour la population active (secteur porteur d'emplois dans les régions en pleine transformation industrielle) ;
- L'adoption des normes sociales et environnementales telles que décrites dans les conventions internationales par les entreprises THA du pays ;
- L'accès à l'énergie (alternative) et aux infrastructures de production dans le secteur ;
- La diminution de la pression des industries textiles sur l'environnement naturel par la transition écologique des entreprises du secteur ;
- La transformation numérique des processus de production et de gestion des entreprises du secteur ;
- La montée en gamme et en reconnaissance nationale et internationale des produits du THA Malgache (artisanal, création locale) ;
- L'augmentation des emplois formels et indirects créés par le secteur dans l'industrie et l'artisanat.

iv. En termes de sous-secteurs et filières ciblées

Le secteur vise plusieurs sous-secteurs et filières existants à Madagascar :

- Le tissage et filature ;
- Le tricotage
- la bonneterie
- La confection de l'habillement ;

⁸ Ils font référence aux conditions et institutions politiques, économiques, sociales et environnementales qui augmentent ou diminuent la probabilité du développement du secteur

- L'Artisanat de l'habillement et du textile (ex : batiks et peinture sur soie, broderie sur tissus, etc.), des accessoires (chaussure, chapeau, sacs, etc.) et l'artisanat basé sur l'utilisation de la fibre ou le tissu naturel ;
- L'Artisanat de la couture (mode) ;
- La confection dans le textile technique (fabrication de tenue de travail, équipements sanitaires, etc.) ;
- La Bonneterie ;
- La commercialisation de prêt à porter.
- L'ennoblissement textile avec Blanchiment et préparation, Teinture, Impression, Apprêt et finition

v. En termes de métiers ciblés

a. Les métiers liés au cœur d'activité du secteur :

Dans le tissage

- Concepteur de produit ;
- Techniques d'impression en relation avec le produit ;
- Activités de patrons (Patronnier gradeur) ;
- Mise au point conceptuelle d'un produit (designer textile, modéliste ou styliste) ;
- Dessins textiles et colorations (designer) ;
- Teinture des tissus ;
- Conception et confection des métrages par impression et des objets en tissu imprimé .

Dans la confection

- Ingénieur textile ;
- Contrôleur qualité ;
- Coupeur ;
- Dentellière / brodeur.se ;
- Assembleur ;
- Piqueur ;
- Plisseur ;
- Plumassière et fleuriste ;
- Retoucheur ;
- Machiniste confection ;
- Mainteneur machine ;
- Mécanicien machine .
- Modélisme
- Stylisme

Dans l'artisanat de l'habillement et la couture

- Responsable d'atelier de production ;
- Conducteur de métier à tisser ;
- Brodeuse ;
- Costumier ;
- Couturière.

Dans les accessoires

- Artisans en pierre précieuse ;
- Sérigraphe ;
- Sellier-maroquinier ;
- Orfèvre ;
- Bijoutier-joaillier ;
- Cordonnier ;
- Artisans du Cuir – tanneur ;
- Responsable commercial et poste affiliés.

Dans la coupe et couture

- Métier de coupe et couture traditionnel en métier de transition (intégration de nouvelles technologies, de techniques, etc.) ;
- Design et innovation.

Dans le recyclage des habits d'occasion

- Triage et nettoyage ;
- Reprise et traitement des habits d'occasion (friperie).

Les professions transversales dans l'industrie textile (liées à la qualité, la logistique ou au commercial) :

- Commercial(e) (stratégie & opérationnel) ;
- Marketing
- Responsable de collection Textile ;
- Chargé ou Responsable de Production Textile ;
- Chargé ou Responsable Laboratoire Textile ;
- Chargé ou Responsable Logistique Textile ;
- Chargé ou Responsable Marketing Textile /Vente ;
- Agent de maintenance (infrastructures, industrielle) ;
- Ingénieur, cadre d'étude, chef de projet informatique ;
- Employé de la comptabilité ;
- Développeur web ou application mobile ;
- Développement de produit.

b. Les métiers en émergence dans le textile qui composent l'autre partie des qualifications liées au cœur d'activité :

- L'Exploitation du potentiel des nouvelles technologies en impression textile ;
- Responsable de vente en ligne ou le commerce digital (qui peut englober la stratégie commerciale) ;
- La blanchisserie industrielle et domestique ;
- Tissu et linge de maison ;
- Décoration intérieure ;
- Capitonnage automobile ;
- Equipements, tenue et combinaison Sportif ;
- Equipements de protection ;
- Equipements et tenue de production (industrie, restauration, agriculture, etc ;
- Les compétences liées aux métiers en émergence.
- Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE)

c. Les métiers de support ou d'encadrement du secteur qui sont communs à de nombreuses entreprises.

Parmi les différents métiers qui contribuent au bon fonctionnement d'une entreprise

- Agent d'accueil ;
- Assistant de direction ;
- Comptable ;
- Responsable informatique ;
- Responsable des ressources humaines ;

Dans le commerce de prêt-à-porter :

- Responsable Logistique et approvisionnement ;
- Responsable de vente de boutique ;
- Direction de magasin.

Pour les métiers de responsabilité sociale et environnementale :

- Responsable environnement & écocitoyen ;
- Responsable du dialogue social ;

- Chargé de la transition écologique ;
- Responsable des questions de développement durable ;
- Les métiers de la maintenance des infrastructures de production ;
- Les métiers dans le développement des alternatives énergétiques.

Sont particulièrement ciblés l'entrepreneuriat dans le domaine textile notamment le micro entrepreneuriat et l'artisanat.

vi. En termes de qualifications et compétences visées :

a. Les besoins en formation de l'industrie textile

Les compétences et les qualifications au niveau opérationnel des entreprises, qui ont un impact sur la production. Spécifiquement :

1. Méthodes et processus : savoir-faire technique, modes opératoires, opération de production, contrôle qualité ;
2. Production et qualité : Contrôle qualité, opération de production (coupe et couture) ;
3. Technologie et machines : réglage, programmation, maintenance des machines.

Les entreprises doivent également former leurs managers et directeurs pour s'assurer que leurs stratégies et leurs performances soient conformes aux exigences des clients et aux normes du marché international.

Entre autres :

1. Règles et organisation : reporting et indicateur, environnement et lieu de travail, respect des règles QHSE ;
2. Création de produit et services : réalisation patron et maquette, modélisation et prototypage ;
3. Performance et engagement : productivité et efficience ;
4. Planification et pilotages : organisation du travail, pilotage d'activités ;
5. Management et animation.

Notons que même si les besoins en formation varient selon la taille de l'entreprise, les compétences de base aux métiers restent transverses au secteur THA.

b. Les besoins en formation de l'industrie Habillement et Accessoire

Le présent appel à projet vise à renforcer les compétences dans les domaines suivants :

1) Les qualifications et les compétences techniques touchant au cœur de métier du secteur dont,

- Création de produit et services : réalisation patron et maquette, modélisation et prototypage ;
- Les Compétences techniques sur la gradation manuelle ou informatisée des patrons ;
- La connaissance et le savoir-faire liés aux Caractéristiques des matières premières ;
- La Conception et l'exécution des dessins textiles et des colorations ;
- La Conception et la confection des tissus, des objets ou des œuvres d'expression en tissu imprimé ;
- La maîtrise des différents types de tissus et matériels de conception ;
- La procédure sur la mise au point conceptuelle d'un produit textile ;
- L'exploitation des caractéristiques des matières premières (tissus, colorants et auxiliaires) ;
- Les compétences nécessaires pour:
 - Le traitement du tissu (réalisation de patrons, découpe, couture, assemblage, teinte...) ;
 - L'impression sur textile, la reproduction de motifs de couleurs sur tissus ou textile non tissés ;
- à;

- le réglage, la programmation et la maintenance des machines de confection, de tissage ;
 - les opérations de conduite de machines de fabrication textile
 - les opérations d'assemblage et automatisation
 - la chaîne de fabrication vestimentaire
 - les opérations de filage
 - la finition d'une chaîne de production textile
 - la qualité et au suivi de production
 - la gestion et la collection Textile
 - la Production Textile
 - la recherche Textile
 - la blanchisserie
 - la Santé Sécurité au Travail (SST) pour les usines textiles.
 - L'organisation du travail, productivité et sécurité, notamment dans un contexte industriel exposé à des risques professionnels.
- Maîtrise des techniques de production textile (filature, tissage, tricotage, coupe, couture industrielle, finition) ;
 - Le contrôle qualité, le respect des normes et des délais, indispensables à la compétitivité à l'export ;
 - La maintenance des équipements industriels, afin de réduire les arrêts de production et les coûts.

Les domaines de compétences particulières à relever :

- **Sérigraphie** : la conception, les dessins, impressions, création des œuvres originales ;
- **Conduite de machine à tisser** : conduite de machine, qualité, analyse de dysfonctionnement des machines et des équipements, analyse des pannes techniques ;
- **Maintenance des machines textiles** : entretien, réparation des machines textile, les tâches liées à l'entretien préventif des machines, la réparation ou le remplacement de toute pièce défectueuse ;
- **Contrôle qualité** : Tous les aspects du contrôle des procédés de finition des fils, fibres et tissus, traitement des échantillons, tests de contrôle de la qualité, les normes qualité. Une mention particulière à toutes les qualifications liées à la normalisation (ISO 9001...) ;
- **Teinturerie de produits textiles** : Compétences liées à tout type de teinture de produits textiles, blanchissement des textiles bruts (laine, coton, fibre synthétique) à l'aide de produits chimiques et d'une machine dont elle règle et surveille le fonctionnement (température, vapeur, etc.), intervention sur toutes les étapes de la coloration ;
- **Maroquinerie** : production des objets à base de cuir ou matériaux synthétiques ou tissu, la fabrication de sacs à main, des bracelets, des portefeuilles, des ceintures, le capitonnage, le développement des produits comme les sièges automobiles et motos ;
- **Fabrication de chaussure, la cordonnerie** : Production de manière industrielle ou manière artisanale, la conception, design et production, la découpe des matières, l'assemblage, le montage, le bichonnage, et d'autres compétences techniques diverses connexes ;
- **Vannerie** : fabrication d'objets décoratifs ,accessoires comme les rideaux, les cadres à base de fibre végétale
- **Couture** : Maîtrise des techniques de coupe et couture artisanale pour les indépendants ou celles exigées dans les grandes entreprises (teinturier, manufacture de vêtements, boutique de vêtements, industries ou unité d'assemblage textile) ;
- **Broderie** : La réalisation des motifs, la conception, la production des linges de maison, les costumes, les uniformes ou tenues de travail, le design, la programmation et conduite des machines, le suivi et contrôle des produits finis et la maintenance machine ;
- **L'ensemble des démarches entrepreneuriales** dans la création et le développement des activités de production dans le textile ;

- **Compétences en innovation et textile technique :**
 - o Conception et fabrication de textiles techniques ;
 - o Production d'équipements de protection individuelle (EPI) ;
 - o Adaptation des produits aux usages spécifiques (BTP, industrie, agriculture).

Les compétences listées ci-dessus dites « cœur de métier » devront représenter au moins 70% de la demande en volume horaire.

2) Les compétences transversales ou celles touchant les métiers de support ou d'encadrement du secteur ne devant pas dépasser 30% de la demande en volume horaire, dont,

- Les techniques d'encadrement ;
- Le management à tous les niveaux ;
- Performance et engagement : productivité et efficience ;
- Planification et pilotages : organisation du travail, pilotage d'activités ;
- Règles et organisation : Reporting et indicateur, environnement et lieu de travail ;
- Les compétences informatiques ;
- Les compétences de gestion des ressources humaines ;
- Les compétences logistiques ;
- Les compétences de vente et marketing ;
- La maîtrise des outils stratégiques et opérationnels du e-commerce ;
- Santé et métiers à risques ;
- Les compétences environnementales et de mise en place de dispositifs alternatifs ;
- Les compétences commerciales ; marketing
- Les compétences sur la logistique dans les unités de production Textile ;
- Les compétences sur les logiciels de conception assistée par ordinateur (CAO) et de dessin assisté par ordinateur (DAO) ;
- Logiciels Gerber (industrie textile
- Développement web
- Utilisation IA
- Techniques de supervision et de conduite d'équipe ;
- Créativité ;
- La sécurité au travail ;
- Les compétences transverses au secteur associant des aptitudes dites soft (développement personnel, gestion de temps, etc.) ;
- Esprit d'équipe, de groupe ;
- Les compétences sociales notamment dans les relations industrielles ;
- Techniques entrepreneuriales ;
- Leadership ;
- Les compétences linguistiques (langue étrangère comme le chinois, l'anglais, le français, etc.) en lien avec la situation de travail.
- Problem Solving Method
- Loi de pareto 20/80
- E-commerce, vente en ligne, commerce digital
- Traçabilité et certification numérique
- Gestion de stocks

Les compétences listées ci-dessus, transversales ou liées aux métiers support ou d'encadrement du secteur ne pourront pas représenter plus de 30% de la demande en volume horaire.

vii. En termes de bénéficiaires ciblés

- Le Tissage et filature : au moins 10 % de femmes notamment dans les unités industrielles ;
- Le tricotage
- La Confection de l'habillement au quotidien (vêtements) : au moins 60% de femmes essentiellement dans les unités industrielles ;
- L'Artisanat de l'habillement, des accessoires (chaussure, chapeau, sacs, etc.) basé sur l'utilisation de la fibre ou le tissu naturel : au moins 50% de femmes notamment pour les emplois indépendants avec de possibles différenciations pour certains métiers (ex : une majorité d'hommes pour le métier de cordonnier) ;
- L'Artisanat de la couture (la mode) : au moins 50% de femmes ;
- La Bonneterie : au moins 70% de femmes ;
- La commercialisation de prêt à porter : au moins 50% de femmes.

Avec pas moins 40% de jeunes de moins de 35 ans sur l'ensemble de ces secteurs et 15% des postes de responsabilité ciblés tenus par des femmes. Les formations pourront permettre la promotion de ces dernières à des postes de responsabilités.